

Signature convention de partenariat entre l'Université de Bourgogne et Pôle Emploi Bourgogne

Mercredi 30 janvier 2013

17h30

Madame la Directrice du Pôle Emploi Bourgogne,

Mesdames et Messieurs les Vice-présidents,

Mesdames et Messieurs les Directeurs,

Mesdames et Messieurs les Chefs de service,

Mesdames et Messieurs,

Chers Collègues, Chers Amis,

Je suis très heureux de signer aujourd'hui la convention de partenariat entre l'Université de Bourgogne et Pôle Emploi Bourgogne.

En effet, l'Université de Bourgogne s'inscrit dans une volonté forte d'ouverture sur le monde économique et social bourguignon et cherche à développer et à intensifier ses relations avec les employeurs potentiels, entreprises, associations ou partenaires publics, et plus largement avec l'ensemble des acteurs intervenants dans les domaines de l'insertion professionnelle, du conseil aux entreprises ou encore de la formation, au nombre desquels, et parmi les plus importants, Pôle emploi.

La mise en œuvre de la convention que nous signons ce soir permettra à l'Université de Bourgogne de répondre toujours mieux à trois de ses ambitions :

- Satisfaire les besoins des employeurs tant en matière de formation initiale que continue
- Favoriser l'employabilité des étudiants
- S'insérer dans son environnement et participer au dynamisme et au développement économique et social de la Bourgogne

En facilitant et en renforçant les relations entre nos services par l'identification d'interlocuteurs uniques par exemple, mais aussi en offrant aux étudiants, aux demandeurs d'emplois et aux chefs d'entreprises une meilleure visibilité des actions proposées par chacun de nos établissements ou encore en réalisant des analyses conjointes pour améliorer notre connaissance du marché du travail ou évaluer l'adéquation entre les formations et les emplois, cette convention donne à nos deux établissements les outils pour continuer d'améliorer la qualité du service public de l'insertion professionnelle.

Pour conclure, je tiens à remercier celles et ceux qui ont travaillé et se sont investis pour la mise en place de cette convention et celles et ceux, à Pôle emploi comme à l'Université de Bourgogne qui feront vivre ce partenariat.

Vive le partenariat en Pôle Emploi Bourgogne et l'Université de Bourgogne !